

(1)

(N° 166.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1883.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. LUCQ.

I

Demande du sieur Jean-Georges KELLER.

MESSIEURS,

Le sieur Keller, architecte, à Bruxelles, né à Hombourg-ès-Monts (Prusse), le 29 septembre 1846, a sollicité la grande naturalisation.

Par suite d'une erreur, la Chambre lui a accordé seulement la naturalisation ordinaire.

Le sieur Keller réunit toutes les conditions nécessaires pour que sa demande puisse être accueillie.

Votre commission estime qu'il y a lieu de la prendre en considération.

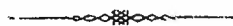
Le Rapporteur,

VICTOR LUCQ.

Pour le Président,

G. PATERNOSTER.

NATURALISATION ORDINAIRE.



Rapport fait, au nom de la commission, par M. PETY DE THOZÉE



II

Demande du sieur Guillaume-Auguste VILLERS.



MESSIEURS,

Le sieur Villers, propriétaire et négociant, à Namur, né le 19 septembre 1843, à Malmédy (Prusse), a satisfait au service militaire dans son pays d'origine. Il réside en Belgique depuis une vingtaine d'années et s'engage à payer, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

Les autorités belges et étrangères sont unanimes à donner les meilleurs renseignements sur la conduite et les antécédents du pétitionnaire.

La commission a l'honneur de vous proposer de prendre la demande en considération.

Le Rapporteur,

PETY DE THOZÉE.

Pour le Président,

VICTOR LUCQ.

